



# Bulletin d'informations à destination des collectivités locales

**Cédric PERRIN**

*Maire de Beaucourt*

*Sénateur du Territoire de Belfort*

# Préparer ses vacances

## Vacances tranquilles

---

L'opération tranquillité vacances est un service de sécurisation assuré par la police et la gendarmerie au profit des personnes qui s'absentent de leur domicile pendant une certaine période. Pour bénéficier de ce dispositif, les personnes intéressées doivent en faire la demande auprès du commissariat ou de la brigade de gendarmerie de leur secteur. Toutes les informations utiles via les liens suivants : [Lien 1](#) et [lien 2](#)

## Guide 2017 des vacances d'été

---

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a réalisé un « [guide pratique de l'été 2017 pour des vacances réussies](#) ». Elle fait le point notamment sur les réglementations en vigueur et les précautions à prendre afin d'éviter tout désagrément en matière de : covoiturage, déplacements en train, en avion, en bateau, hébergement en chambres d'hôtes...

# Organisation du territoire

## Nouvelles zones de revitalisation rurale

---

Depuis le 1er juillet 2017, le nouveau périmètre des zones de revitalisation rurale (ZRR) est entré en vigueur. L'Observatoire des territoires du Commissariat général à l'égalité des territoires met à disposition ce nouveau classement sur son site Internet. Ainsi, il est possible de consulter la liste des communes classées au 1er juillet 2017 sur le site de l'Observatoire des territoires via :

> [une cartographie interactive](#), où vous pouvez rechercher votre commune et en apprécier son classement.

Pour rappel, dans les ZRR, afin de favoriser le développement local et les embauches, les entreprises qui souhaitent s'y implanter bénéficient d'exonérations fiscales sous certaines conditions liées - notamment - à l'effectif et à la nature de l'activité. [Cliquer pour aller plus loin.](#)

## Opinion française en 2017

---

L'Ifsos met en ligne le cinquième volet de l'enquête « Fractures Françaises ». Elle est une photographie très instructive sur l'état de l'opinion française. [Cliquez pour aller plus loin.](#)

# Jeunesse, sport et scolarité

## Educateurs sportifs

---

Un nouveau portail internet public permet d'accéder à la fiche de tous les éducateurs sportifs professionnels de France. Il permet ainsi de vérifier - par exemple - si un éducateur sportif possède bien une qualification ou si sa carte professionnelle est encore valide. Ce portail [est accessible ici.](#)

# Responsabilité civile

## Terrain privé dangereux

---

Selon un arrêt récent de la Cour de cassation ([Chambre civile 2, 8 juin 2017, 16-17.155](#)), le propriétaire d'un terrain dangereux n'est pas tenu de le clore par sécurité, ni même de le signaler par des panneaux, dès lors qu'il n'est pas spécialement affecté à l'usage du public. Plus précisément, le juge judiciaire a considéré qu' : « aucune réglementation n'impose, ni la clôture, ni la signalisation des zones de danger lorsqu'un terrain n'est pas spécialement affecté à l'usage du public ; que le fait que cette zone dangereuse soit située en l'espèce en zone habitée, et que la falaise ne soit pas visible depuis l'amont, n'imposait pas au propriétaire du terrain la mise en place d'une signalisation particulière ». [Cliquer pour aller plus loin.](#)